

Émission : 12-10-2020

Mise à jour : 07-02-2022

## Directive ministérielle

DGAUMIP-  
009.REV7

Catégorie(s) : ✓ Urgence

### Directives services d'urgence

Remplace la REV6  
émise le  
14 octobre 2021

Expéditeur : Direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiques (DGAUMIP) – Direction des services d'urgence (DSU)



Destinataire : – PDG et PDGA des CISSS, CIUSSS et établissements non fusionnés;  
– Directeurs des services professionnels (DSP);  
– Gestionnaires et chefs médicaux des urgences.

#### Directive

**Objet :** Cet envoi contient une mise à jour des directives cliniques spécifiques aux services d'urgence dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Vous trouverez ci-joint l'Outil décisionnel pour l'infirmière au triage de l'urgence (Annexe 1) qui a été mis à jour à la suite des nouvelles directives de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ainsi qu'en lien avec la 5<sup>ième</sup> vague de la COVID-19.

**Mesures à implanter :** ✓ Application des modifications apportées à l'Outil décisionnel pour l'infirmière au triage

#### Coordonnées des secteurs et des personnes ressources

**Notes importantes :** Ces recommandations sont matière à changement ou à éclaircissement au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

|   |   |
|---|---|
| <b>Direction ou service ressource :</b> | <b>Direction des services d'urgence</b><br>Courriel : <a href="mailto:dsu@msss.gouv.qc.ca">dsu@msss.gouv.qc.ca</a> Téléphone : (514) 864-3215       |
| ✓ Documents annexés :                   | ✓ Annexe 1 – Outil décisionnel pour l'infirmière au triage de l'urgence – COVID-19<br>✓ Annexe 2 – Outil d'orientation pour le filtrage à l'urgence |

Nous ne pouvons vous garantir que vous avez en main la dernière version de la présente directive. Pour consulter les directives émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux visitez le :

[msss.gouv.qc.ca/directives](https://msss.gouv.qc.ca/directives)

La sous-ministre adjointe  
**Original signé par**  
Lucie Opatrny

**Lu et approuvé par**  
La sous-ministre  
Dominique Savoie